

7 règles simples pour protéger votre entreprise contre les cyber-attaques



Il ne se passe pas un jour sans que l'on entende parler de cyber-attaques, ce qui peut causer la détresse de certaines entreprises. Si de grandes entreprises telles que Merck ou Pizza Hut ne parviennent pas à empêcher des cyber-attaques, comment les autres peuvent-elles faire face ?

Il ne se passe pas un jour sans que l'on entende parler de cyber-attaques, ce qui peut causer la détresse de certaines entreprises. Si de grandes entreprises telles que Merck ou Pizza Hut ne parviennent pas à empêcher des cyber-attaques, comment les autres peuvent-elles faire face ?

Ceci est bien entendu la mauvaise attitude à adopter. Bien que les grandes entreprises aient plus de ressources à leur disposition, beaucoup de violations de données sont la conséquence de simples failles de cyber-sécurité peu coûteuses à résoudre. Vous trouverez ci-dessous 7 points que les entreprises devraient observer afin de limiter les risques de cyber-attaque.

1.
Créer un mot de passe sûr
2.
Ne réutilisez pas et ne partagez pas vos mots de passe
3.
Sauvegardez vos fichiers importants
4.
Méfiez-vous des attaques d'hameçonnage
5.
Appliquez des "patches"
6.
Protégez vos biens matériels
7.
Organisez des formations de personnel

Les problématiques listées ci-dessus devraient être abordées durant les formations de sensibilisation du personnel mais on ne peut attendre de la part des employés à ce qu'ils s'en souviennent après une seule formation. En effet, Les employés devraient être formé au cours de leur intégration mais devraient également bénéficier de rappels annuels ou de formations ponctuelles lors d'incidents de sécurité. Des formations de sensibilisation du personnel régulières permettront aux employés de se souvenir des règles à suivre.

LE NET EXPERT

- FORMATIONS / SENSIBILISATION :
 - CYBERCRIMINALITÉ
- PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES
 - AU RGPD
 - À LA FONCTION DE DPO
- MISE EN CONFORMITÉ RGPD / CNIL
- AUDIT RGPD ET CARTOGRAPHIE de vos traitements
- MISE EN CONFORMITÉ RGPD de vos traitements
- SUIVI de l'évolution de vos traitements
- RECHERCHE DE PREUVES (outils Gendarmerie/Police)
 - ORDINATEURS (Photos / E-mails / Fichiers)
 - TÉLÉPHONES (récupération de Photos / SMS)
 - SYSTÈMES NUMÉRIQUES
- EXPERTISES & AUDITS (certifié ISO 27005)
 - TECHNIQUES | JUDICIAIRES | ADMINISTRATIVES
- SÉCURITÉ INFORMATIQUE
 - SYSTÈMES DE VOTES ÉLECTRONIQUES

Besoin d'un Expert ? contactez-nous

Notre Expert, Denis JACOPINI, est assermenté, spécialisé en **Cybercriminalité**, **Recherche de preuves** et en **Protection des données personnelles**. Diplômé en Cybercriminalité (Droit, Sécurité de l'information & Informatique légale), en Droit de l'Expertise Judiciaire et certifié en gestion des risques en Sécurité des Systèmes d'Information (ISO 27005), Denis JACOPINI est aussi formateur inscrit auprès de la DORTEFP (Numéro formateur n°93 84 03941 84).

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité »
« Cybercriminalité » et en RGPD (Protection des Données à Caractère Personnel).



- **Mise en conformité RGPD** ;
- Accompagnement à la mise en place de DPO ;
- **Exécution** (et sensibilisation) à la **Sensibilisation** (Assessment m1 et m2 de l'ANQ 14) ;
- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires ;
- **Recherche de preuves** : téléphones, disques durs, emails, conteneurs, détournements de données ;
- **Contraintes de systèmes de vote électronique** ;



Contactez nous

Réagissez à cet article

Source : 7 règles simples pour protéger votre entreprise contre les cyber-attaques – IT Governance Blog FR

Alerte : Mettez à jour votre Mac s'il a la High Sierra, version 10.13



Alerte
: Mettez
à jour
votre
Mac,
s'il a
la High
Sierra,
version
10.13

Une faille de sécurité préoccupante avait été détectée sur la dernière version, appelée « High Sierra », du système d'exploitation macOS d'Apple.

La firme à la pomme a développé un correctif en urgence.
Comment savoir si vous êtes concerné ?

La vulnérabilité permettait d'obtenir un accès administrateur depuis un simple accès utilisateur, sans nécessairement nécessiter un accès physique à l'ordinateur : pour peu que des services à distance (comme par exemple VNC Viewer) soient activés, un intrus connecté à votre réseau local pouvait en prendre le contrôle. Il n'est toutefois pas possible de se *logger* par ce moyen sur une machine déjà allumée, dont l'écran est protégé par mot de passe. Apple avait rappelé la procédure permettant remédier temporairement au problème : il s'agit d'activer l'utilisateur « root » sur votre Mac et de définir un mot de passe.

VERSION.

Ce problème ne concerne que la dernière version du système d'exploitation (High Sierra, version 10.13). Pour savoir quelle est la version du système de votre Mac, il vous suffit de suivre le mode d'emploi mis en ligne par Apple : dans le menu Pomme situé dans le coin de l'écran, sélectionnez « À propos de ce Mac ». La version du système d'exploitation s'affiche dans la boîte de dialogue...[lire la suite]

Denis JACOPINI

Afin de connaître la version de Mac OS X installé sur votre ordinateur, veuillez suivre les manipulations suivantes :

1. Cliquez sur le menu Pomme en haut à gauche de votre écran.
2. Sélectionnez « À propos de ce Mac »
3. Une fenêtre va apparaître avec la version de votre système.

LE NET EXPERT

:

- **MISE EN CONFORMITÉ RGPD / CNIL**
- **AUDIT RGPD ET CARTOGRAPHIE** de vos traitements
- **MISE EN CONFORMITÉ RGPD** de vos traitements
- **SUIVI** de l'évolution de vos traitements
- **FORMATIONS / SENSIBILISATION :**
 - **CYBERCRIMINALITÉ**
 - **PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES**
 - **AU RGPD**
 - **À LA FONCTION DE DPO**
- **RECHERCHE DE PREUVES** (outils Gendarmerie/Police)
 - **ORDINATEURS (Photos / E-mails / Fichiers)**
 - **TÉLÉPHONES** (récupération de **Photos / SMS**)
 - **SYSTÈMES NUMÉRIQUES**
- **EXPERTISES & AUDITS** (certifié ISO 27005)
 - **TECHNIQUES | JUDICIAIRES | ADMINISTRATIVES**
 - **SÉCURITÉ INFORMATIQUE**
 - **SYSTÈMES DE VOTES ÉLECTRONIQUES**

Besoin d'un Expert ? contactez-nous

Notre Expert, Denis JACOPINI, est assermenté, spécialisé en **Cybercriminalité**, **Recherche de preuves** et en **Protection des données personnelles**. Diplômé en Cybercriminalité (Droit, Sécurité de l'information & Informatique légale), en Droit de l'Expertise Judiciaire et certifié en gestion des risques en Sécurité des Systèmes d'Information (ISO 27005), Denis JACOPINI est aussi formateur inscrit auprès de la DDRTEFP (Numéro formateur n°93 84 03041 84).

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité »
« Cybercriminalité » et en RGPD (Protection des Données à Caractère Personnel).



- **Mises en conformité RGPD ;**
- Accompagnement à la mise en place de DPO ;
- **Formations** (et sensibilisations) à la **cybercriminalité** (Autorisation n°93 84 03041 84) ;
- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires ;
- **Recherche de preuves** téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle... ;
- **Expertises de systèmes de vote électronique ;**



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Source : *Une faille de sécurité critique détectée sur le système d'exploitation MacOS – Sciencesetavenir.fr*

Plusieurs centaines de sites enregistrent l'intégralité des actions de visiteurs



Une étude menée par des chercheurs de l'université de Princeton montre que des sites très populaires recourent à des scripts qui enregistrent le moindre mouvement de souris.

La pratique s'appelle session replay, littéralement « rejouer une session ». Elle consiste à enregistrer l'intégralité des actions d'un visiteur sur un site Web : les endroits où il clique bien sûr, mais aussi ses mouvements de souris, ce qu'il ou elle tape dans un formulaire de série et à quelle vitesse... Des données qui permettent de « revoir », en vidéo, comment un internaute s'est comporté en reproduisant l'intégralité de sa session sur le site...[lire la suite]

LE NET EXPERT

:

- **MISE EN CONFORMITÉ RGPD / CNIL**
- **AUDIT RGPD ET CARTOGRAPHIE** de vos traitements
- **MISE EN CONFORMITÉ RGPD** de vos traitements
- **SUIVI** de l'évolution de vos traitements
- **FORMATIONS / SENSIBILISATION :**
 - **CYBERCRIMINALITÉ**
- **PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES**
 - **AU RGPD**
 - **À LA FONCTION DE DPO**
- **RECHERCHE DE PREUVES** (outils Gendarmerie/Police)
 - **ORDINATEURS (Photos / E-mails / Fichiers)**
 - **TÉLÉPHONES** (récupération de **Photos / SMS**)
 - **SYSTÈMES NUMÉRIQUES**
- **EXPERTISES & AUDITS** (certifié ISO 27005)
 - **TECHNIQUES | JUDICIAIRES | ADMINISTRATIVES**
 - **SÉCURITÉ INFORMATIQUE**
 - **SYSTÈMES DE VOTES ÉLECTRONIQUES**

Besoin d'un Expert ? contactez-nous

Notre Expert, Denis JACOPINI, est assermenté, spécialisé en **Cybercriminalité**, **Recherche de preuves** et en **Protection des données personnelles**. Diplômé en Cybercriminalité (Droit, Sécurité de l'information & Informatique légale), en Droit de l'Expertise Judiciaire et certifié en gestion des risques en Sécurité des Systèmes d'Information (ISO 27005), Denis JACOPINI est aussi formateur inscrit auprès de la DDRTEFP (Numéro formateur n°93 84 03041 84).

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en RGPD (Protection des Données à Caractère Personnel).



- **Mises en conformité RGPD** ;
- **Accompagnement** à la mise en place de DPO ;
- **Formations** (et sensibilisations) à la **cybercriminalité** (Autorisation n°93 84 03041 84) ;
- **Audits Sécurité** (ISO 27005) ;
- **Expertises techniques et judiciaires** ;
- **Recherche de preuves** téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle... ;
- **Expertises de systèmes de vote électronique** ;



[Contactez-nous](#)



Réagissez à cet article

Source : Plusieurs centaines de sites enregistrent l'intégralité des actions de visiteurs

70 % des attaques informatiques partent d'un problème humain. Il est urgent de sensibiliser votre personnel.



En matière de cybersécurité, l'Europe a décidé de légiférer mais des disparités existent.
Explications avec Julie Gomme, experte en cybersécurité lors de la SME Assembly 2017
(Assemblée annuelle des PME organisée par la Commission européenne) à Tallinn (Estonie). Pour
elle, la première faille de sécurité est entre la chaise et l'ordinateur.
[Article source]

LE NET EXPERT

:

- **MISE EN CONFORMITÉ RGPD / CNIL**
 - **ÉTAT DES LIEUX RGPD** de vos traitements
- **MISE EN CONFORMITÉ RGPD** de vos traitements
- **SUIVI** de l'évolution de vos traitements
- **FORMATIONS / SENSIBILISATION :**
 - **CYBERCRIMINALITÉ**
- **PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES**
 - **AU RGPD**
 - **À LA FONCTION DE DPO**
- **RECHERCHE DE PREUVES** (outils Gendarmerie/Police)
 - **ORDINATEURS (Photos / E-mails / Fichiers)**
 - **TÉLÉPHONES** (récupération de **Photos / SMS**)
 - **SYSTÈMES NUMÉRIQUES**
- **EXPERTISES & AUDITS** (certifié ISO 27005)
 - **TECHNIQUES | JUDICIAIRES | ADMINISTRATIVES**
 - **SÉCURITÉ INFORMATIQUE**
 - **SYSTÈMES DE VOTES ÉLECTRONIQUES**

Besoin d'un Expert ? contactez-nous

Notre Expert, Denis JACOPINI, est assermenté, spécialisé en **Cybercriminalité**, **Recherche de preuves** et en **Protection des données personnelles**. Diplômé en Cybercriminalité (Droit, Sécurité de l'information & Informatique légale), en Droit de l'Expertise Judiciaire et certifié en gestion des risques en Sécurité des Systèmes d'Information (ISO 27005), Denis JACOPINI est aussi formateur inscrit auprès de la DDRTEFP (Numéro formateur n°93 84 03041 84).

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité »
« Cybercriminalité » et en RGPD (Protection des Données à Caractère Personnel).



- **Mises en conformité RGPD ;**
- **Accompagnement à la mise en place de DPO ;**
- **Formations** (et sensibilisations) à la **cybercriminalité** (Autorisation n°93 84 03041 84) ;
- **Audits Sécurité (ISO 27005) ;**
- **Expertises techniques et judiciaires ;**
- **Recherche de preuves** téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle... ;
- **Expertises de systèmes de vote électronique ;**



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Source : *Cybersécurité : 70 % des attaques partent d'un problème humain – Courrier cadres*

Plusieurs centaines de sites enregistrent l'intégralité des actions de visiteurs



Une étude menée par des chercheurs de l'université de Princeton montre que des sites très populaires recourent à des scripts qui enregistrent le moindre mouvement de souris.

La pratique s'appelle session replay, littéralement « rejouer une session ». Elle consiste à enregistrer l'intégralité des actions d'un visiteur sur un site Web : les endroits où il clique bien sûr, mais aussi ses mouvements de souris, ce qu'il ou elle tape dans un formulaire de série et à quelle vitesse... Des données qui permettent de « revoir », en vidéo, comment un internaute s'est comporté en reproduisant l'intégralité de sa session sur le site...[lire la suite]

LE NET EXPERT

:

- **MISE EN CONFORMITÉ RGPD / CNIL**
- **AUDIT RGPD ET CARTOGRAPHIE** de vos traitements
- **MISE EN CONFORMITÉ RGPD** de vos traitements
- **SUIVI** de l'évolution de vos traitements
- **FORMATIONS / SENSIBILISATION :**
 - **CYBERCRIMINALITÉ**
- **PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES**
 - **AU RGPD**
 - **À LA FONCTION DE DPO**
- **RECHERCHE DE PREUVES** (outils Gendarmerie/Police)
 - **ORDINATEURS (Photos / E-mails / Fichiers)**
 - **TÉLÉPHONES** (récupération de **Photos / SMS**)
 - **SYSTÈMES NUMÉRIQUES**
- **EXPERTISES & AUDITS** (certifié ISO 27005)
 - **TECHNIQUES | JUDICIAIRES | ADMINISTRATIVES**
 - **SÉCURITÉ INFORMATIQUE**
 - **SYSTÈMES DE VOTES ÉLECTRONIQUES**

Besoin d'un Expert ? contactez-nous

Notre Expert, Denis JACOPINI, est assermenté, spécialisé en **Cybercriminalité**, **Recherche de preuves** et en **Protection des données personnelles**. Diplômé en Cybercriminalité (Droit, Sécurité de l'information & Informatique légale), en Droit de l'Expertise Judiciaire et certifié en gestion des risques en Sécurité des Systèmes d'Information (ISO 27005), Denis JACOPINI est aussi formateur inscrit auprès de la DDRTEFP (Numéro formateur n°93 84 03041 84).

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en RGPD (Protection des Données à Caractère Personnel).



- **Mises en conformité RGPD** ;
- **Accompagnement** à la mise en place de DPO ;
- **Formations** (et sensibilisations) à la **cybercriminalité** (Autorisation n°93 84 03041 84) ;
- **Audits Sécurité** (ISO 27005) ;
- **Expertises techniques et judiciaires** ;
- **Recherche de preuves** téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle... ;
- **Expertises de systèmes de vote électronique** ;



[Contactez-nous](#)



Réagissez à cet article

Source : Plusieurs centaines de sites enregistrent l'intégralité des actions de visiteurs

Uber : ces inquiétants témoignages de Français qui rapportent des piratages



Uber : ces
inquiétants
témoignages
de Français
qui
rapportent
des
piratages

La révélation fin novembre 2017 du hacking géant de Uber, qui s'est fait voler les données de 57 millions d'utilisateurs à travers le monde, a de quoi inquiéter les habitués de l'appli. Si l'entreprise assure que leurs coordonnées bancaires sont à l'abri, des Français témoignent avoir vu leur compte piraté pour des sommes parfois très conséquentes. Un séisme dans le joyeux monde des applis. La direction d'Uber a admis cette semaine que les données de 57 millions de ses utilisateurs avaient été piratées en octobre 2016. Après avoir donc dissimulé ce hacking d'ampleur pendant un an, l'entreprise s'est empressée d'assurer ce mardi 21 novembre que les coordonnées bancaires des usagers concernés n'avaient pas été dérobées. « Cela me paraît très bizarre qu'Uber ne stocke qu'une partie des données dans son Cloud Amazon, celui qui a été hacké par les pirates, sans les numéros de cartes bancaires », relève pour Marianne Julie Gommès, experte en cyber-sécurité. « Que les données bancaires ne soient pas du tout concernées me semble peu probable », abonde Claire Juiff, experte conseil en gestion de crise et formée au cyber-risque...[lire la suite]

LE NET EXPERT

- MISE EN CONFORMITÉ RGPD / CNIL
- AUDIT RGPD ET CARTOGRAPHIE de vos traitements
- MISE EN CONFORMITÉ RGPD de vos traitements
- SUIVI de l'évolution de vos traitements
- FORMATIONS / SENSIBILISATION :
 - CYBERCRIMINALITÉ
- PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES
 - AU RGPD
 - À LA FONCTION DE DPO
- RECHERCHE DE PREUVES (outils Gendarmerie/Police)
 - ORDINATEURS (Photos / E-mails / Fichiers)
 - TÉLÉPHONES (récupération de Photos / SMS)
 - SYSTÈMES NUMÉRIQUES
- EXPERTISES & AUDITS (certifié ISO 27005)
 - TECHNIQUES | JUDICIAIRES | ADMINISTRATIVES
 - SÉCURITÉ INFORMATIQUE
 - SYSTÈMES DE VOTES ÉLECTRONIQUES

Besoin d'un Expert ? contactez-nous

Notre Expert, Denis JACOPINI, est assermenté, spécialisé en **Cybercriminalité**, **Recherche de preuves** et en **Protection des données personnelles**. Diplômé en Cybercriminalité (Droit, Sécurité de l'information & Informatique légale), en Droit de l'Expertise Judiciaire et certifié en gestion des risques en Sécurité des Systèmes d'Information (ISO 27005), Denis JACOPINI est aussi formateur inscrit auprès de la DDRTFP (Numéro formateur n°93 84 03041 84).

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité »
« Cybercriminalité » et en RGPD (Protection des Données à Caractère Personnel).



- Mises en conformité RGPD ;
- Accompagnement à la mise en place de DPO ;
- Formations (et sensibilisations) à la cybercriminalité (Autorisation n°93 84 03041 84) ;
- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires ;
- Recherche de preuves : téléphones, disques durs, e-mails, contenus, détournements de clientèle... ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Source : *Uber : ces inquiétants témoignages de Français qui rapportent des piratages*

Votre télévision connectée vous espionne... même éteinte ?

Denis JACOPINI  vous informe	Votre télévision connectée vous espionne... même éteinte ?
---	--

Dans plus de 25 % des cas, votre télévision connectée vous espionne et elle diffuse de nombreuses informations vous concernant sur Internet. Pire, vous n'avez aucune idée des informations recueillies, des personnes qui reçoivent ces données et de ce qu'elles font avec.

Une heure avec une télévision connectée

[...] il se trouve que nous achetons déjà ce genre d'appareils, et ces objets connectés en savent long sur nous. En une heure seulement, Avira a constaté qu'une smart TV fouinait et relevait une quantité d'informations sur son domicile : A ouvert trois ports vulnérables sur Internet ; à scanné le réseau du domicile pour trouver d'autres objets connectés ; à recueilli 750 pages d'informations textuelles sur la personne qui utilise l'appareil et sa façon de l'utiliser ; à envoyé ces informations à 13 serveurs, dont nombre sont inconnus ; à transféré les informations aux services non activés et n'ayant pas de compte utilisateur inscrit ; pire encore, la télévision a effectué tout cela alors que personne dans la maison ne l'utilisait activement...[lire la suite]

LE NET EXPERT

:

- **MISE EN CONFORMITÉ RGPD / CNIL**
 - **AUDIT RGPD** de vos traitements
- **MISE EN CONFORMITÉ RGPD** de vos traitements
- **SUIVI** de l'évolution de vos traitements
- **FORMATIONS / SENSIBILISATION :**
 - **CYBERCRIMINALITÉ**
- **PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES**
 - **AU RGPD**
 - **À LA FONCTION DE DPO**
- **RECHERCHE DE PREUVES** (outils Gendarmerie/Police)
 - **ORDINATEURS (Photos / E-mails / Fichiers)**
 - **TÉLÉPHONES** (récupération de **Photos / SMS**)
 - **SYSTÈMES NUMÉRIQUES**
- **EXPERTISES & AUDITS** (certifié ISO 27005)
 - **TECHNIQUES | JUDICIAIRES | ADMINISTRATIVES**
 - **SÉCURITÉ INFORMATIQUE**
 - **SYSTÈMES DE VOTES ÉLECTRONIQUES**

Besoin d'un Expert ? contactez-nous

Notre Expert, Denis JACOPINI, est assermenté, spécialisé en **Cybercriminalité, Recherche de preuves** et en **Protection des données personnelles**. Diplômé en Cybercriminalité (Droit, Sécurité de l'information & Informatique légale), en Droit de l'Expertise Judiciaire et certifié en gestion des risques en Sécurité des Systèmes d'Information (ISO 27005), Denis JACOPINI est aussi formateur inscrit auprès de la DDRTEFP (Numéro formateur n°93 84 03041 84).

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en RGPD (Protection des Données à Caractère Personnel).



- **Mises en conformité RGPD** ;
- **Accompagnement** à la mise en place de DPO ;
- **Formations** (et sensibilisations) à la **cybercriminalité** (Autorisation n°93 84 03041 84) ;
- **Audits Sécurité** (ISO 27005) ;
- **Expertises techniques et judiciaires** ;
- **Recherche de preuves** téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle... ;
- **Expertises de systèmes de vote électronique** ;



[Contactez-nous](#)



Réagissez à cet article

Source : ZATAZ *Votre télévision connectée vous espionne... même éteinte ?* – ZATAZ

Conseils pour protéger vos enfants du Cyberharcèlement



Conseils pour
protéger vos
enfants du
Cyberharcèlement

Le succès des nouvelles technologies auprès des jeunes mineurs implique de nouveaux défis pour les parents. Les protéger du cyberharcèlement en fait partie. Les attaques personnelles à travers les réseaux sociaux ou les applications de messagerie instantanée chez les jeunes se multiplient. Voici neuf conseils pour protéger vos enfants du cyberharcèlement.

Pour éviter que les mineurs ne soient victimes de ce genre d'agressions, il est important que les parents soient au courant des activités de leurs enfants sur internet. Comment ? En les alertant des dangers potentiels auxquels ils s'exposent et en leur montrant les bons usages des nouvelles technologies.

Rester ouverts à la discussion

Le dialogue parents/enfants doit être facilité. Cela passe par l'information, à commencer par leur expliquer les risques auxquels ils s'exposent en utilisant internet et les conséquences de leurs mauvaises actions. Aussi, les enfants ne doivent pas hésiter à partager leurs expériences en ligne avec leurs parents, leurs frères et sœurs ou d'autres adultes de confiance, notamment sur des sujets qu'ils ne maîtrisent pas encore bien, de par leur jeune âge. En tant que parents, n'hésitez pas à leur dire qu'ils peuvent vous parler de tout, surtout s'ils ont des doutes ou des craintes.

Mettre en place des règles

La mise en place de règles d'usage concernant Internet est également un moyen de protéger votre enfant du cyberharcèlement. Refuser des demandes d'amis, des offres ou des conseils envoyés par des inconnus ou provenant d'applications non officielles ou non vérifiées est la première des règles à faire appliquer. Le Centre pour l'éducation aux médias et à l'information (Clemi) a édité un guide pratique (« La Famille Tout-Ecran ») pour accompagner les parents et sensibiliser les enseignants sur les pratiques médiatiques des élèves. Le guide est téléchargeable [ici](#).

Leur montrer comment réagir face au cyberharcèlement

En cas de cyberharcèlement ou d'autres problèmes liés à internet, l'enfant doit savoir que la première chose à faire est d'en parler à un adulte de confiance. Dites-lui aussi que les messages sont des preuves importantes et ne doivent donc pas être effacés si jamais le problème se transforme en délit et fait l'objet d'une plainte. Enfin l'enfant doit être averti qu'il ne doit pas non plus répondre au cyberharcèlement par le cyberharcèlement, dans un désir de vengeance.

Sécuriser leurs appareils

Les experts recommandent aux parents d'installer un système de contrôle parental sur tous les dispositifs électroniques ayant un accès à internet (ordinateurs et tablettes). La plupart des programmes de sécurité, comme les antivirus ou les pare-feux disposent d'une option « Contrôle Parental », un service qui permet aux adultes d'avoir la main sur l'utilisation d'internet par les mineurs et de bloquer certains contenus...[\[lire la suite\]](#)

LE NET EXPERT

:

- FORMATIONS / SENSIBILISATION :
 - CYBERCRIMINALITÉ
- PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES
 - AU RGPD
 - À LA FONCTION DE DPO
- MISE EN CONFORMITÉ RGPD / CNIL
 - ÉTAT DES LIEUX RGPD de vos traitements)
 - MISE EN CONFORMITÉ RGPD de vos traitements
 - SUIVI de l'évolution de vos traitements
- RECHERCHE DE PREUVES (outils Gendarmerie/Police)
 - ORDINATEURS (Photos / E-mails / Fichiers)
 - TÉLÉPHONES (récupération de Photos / SMS)
 - SYSTÈMES NUMÉRIQUES
- EXPERTISES & AUDITS (certifié ISO 27005)
 - TECHNIQUES | JUDICIAIRES | ADMINISTRATIVES
 - SÉCURITÉ INFORMATIQUE
 - SYSTÈMES DE VOTES ÉLECTRONIQUES

Besoin d'un Expert ? contactez-nous

Notre Expert, Denis JACOPINI, est assermenté, spécialisé en **Cybercriminalité**, **Recherche de preuves** et en **Protection des données personnelles**. Diplômé en Cybercriminalité (Droit, Sécurité de l'information & Informatique légale), en Droit de l'Expertise Judiciaire et certifié en gestion des risques en Sécurité des Systèmes d'Information (ISO 27005), Denis JACOPINI est aussi formateur inscrit auprès de la DDRTEFP (Numéro formateur n°93 84 03041 84).

Réagissez à cet article

Source : *Cyberharcèlement – Des conseils pour protéger vos enfants*

RGPD : les petites entreprises tout aussi

concernées que les grandes



**RGPD : Les
petites
entreprises tout
aussi concernées
que les grandes**

Le règlement général européen sur la protection des données sera mis en œuvre le 25 mai 2018 pour améliorer la protection et la confidentialité des données et responsabiliser davantage les entreprises en développant l'auto-contrôle. Celles-ci devront dorénavant s'assurer que toutes les données qu'elles stockent sont en conformité avec la réglementation.

Le 25 mai prochain, toutes les entreprises devront se conformer à la nouvelle réglementation générale des données personnelles (RGPD). Celle-ci vise à établir des règles claires et unifiées pour que les individus puissent mieux contrôler les données qui les concernent. Les obligations visent toutes les entreprises, en B to B comme en B to C, quelle que soit leur taille, à partir du moment où elles collectent, traitent, gèrent et utilisent des données, que ce soit des fichiers collaborateurs en interne ou des données sur leurs clients ou fournisseurs. « Un ancien candidat qui a envoyé son CV à l'entreprise pour y postuler constitue par exemple une donnée collectée » cite Nathalie Rouvet Lazare, PDG de Coheris qui édite des solutions CRM et analytiques sur le sujet.

Toutes les données stockées sont concernées

Les données considérées comme personnelles sont nombreuses : nom, adresse, localisation, identifiant, date de naissance, IP..., autrement dit toutes les données qui permettent d'identifier une personne. Même si les données ne sont pas utilisées et traitées, à partir du moment où elles sont stockées au sein de l'entreprise, elles sont concernées par la réglementation. Même chose en termes de forme : tous les fichiers, du tableur Excel aux bases de données de prospects, salariés ou visiteurs d'un site Internet ou d'une boutique physique, sont visés. Nathalie Rouvet Lazare se veut rassurante : « Les petites entreprises doivent elles aussi se mettre en ordre de marche et établir une feuille de route. Il ne faut pas y voir une usine à gaz ou une contrainte de plus mais utiliser cette nouvelle réglementation comme une opportunité pour optimiser les données de l'entreprise ». Si celles-ci ont tendance à collecter un maximum de données, au final, peu d'entre elles les utilisent. « Elles devront dorénavant mener une réflexion préalable sur leur objectif pour chaque donnée collectée. »

Se conformer au règlement en 3 étapes

Pour mettre en place une gouvernance des données personnelles, les entreprises doivent commencer par :

- nommer une personne référente au sein de l'entreprise qui sera le pilote responsable de la mise en place des process et des outils. « Si les entreprises n'ont pas l'obligation légale de nommer un DPO (Data Protection Officer ou Délégué à la Protection des Données), il est essentiel de désigner un porteur de projet sur le sujet. »
- réaliser un audit, soit cartographier toutes les données personnelles et sensibles de l'entreprise, définir dans quels types de fichiers elles sont utilisées et comment elles sont gérées.
- passer au crible ses obligations et définir ses process et responsabilités pour s'assurer qu'elle est en conformité avec la loi.

L'occasion de mettre en place plusieurs bonnes pratiques pour répondre aux nouvelles obligations liées à la RGPD, comme un process pour protéger les données dès leur conception – data protection de by design–, la vérification de la protection effective de ses données, l'élimination des données récoltées de façon illicite ou déloyale, la révision de ses procédures de consentement qui doit être clair et circonstancié. Et si l'entreprise souhaite partager ses données personnelles avec ses partenaires, elle doit en préciser l'identité et la finalité du partage. C'est ce que l'on appelle la récolte opt-in. Enfin, avec la RGPD, les entreprises doivent être en mesure de respecter l'exercice du droit d'opposition, de rectification, d'accès direct, de portabilité et d'effacement des données...[lire la suite]

Besoin d'un **accompagnement pour vous mettre en conformité avec le RGPD** ?

Besoin d'une **formation pour apprendre à vous**

mettre en conformité avec le RGPD ?

Contactez-nous

A Lire aussi :

Mise en conformité RGPD : Mode d'emploi

Formation RGPD : L'essentiel sur le règlement Européen pour la Protection des Données Personnelles

Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016

DIRECTIVE (UE) 2016/680 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 27 avril 2016

Le RGPD, règlement européen de protection des données. Comment devenir DPO ?

Comprendre le Règlement Européen sur les données personnelles en 6 étapes

Notre sélection d'articles sur le RGPD (Règlement Européen sur la Protection des données Personnelles) et les DPO (Délégués à la Protection des Données)

Notre métier : Vous accompagner dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions de formation, de sensibilisation ou d'audits dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

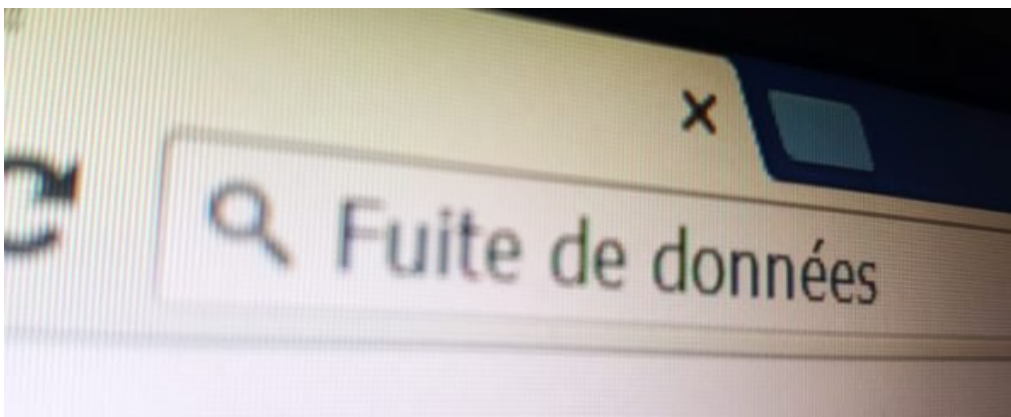
Plus d'informations sur : Formation RGPD : L'essentiel sur le règlement Européen pour la Protection des Données Personnelles



Réagissez à cet article

Source : *Protection des données : les petites entreprises tout aussi concernées que les grandes*

Fuite de données pour la société Otis



Fuite
de
données
pour la
société
Otis

Fuite de données ! Depuis plusieurs jours je tente de joindre la société Otis. Le professionnel des ascenseurs fait fuiter les mails de ses clients. Il serait bon de corriger la faille qui pourrait permettre la mise en place d'une escroquerie facile.

Il était une fois une fuite de données ! Imaginez, vous êtes un client de la société Otis et vous recevez un courriel du spécialiste des ascenseurs vont annonçant un changement de compte bancaire. Dorénavant, pour payer les services proposés par l'entreprise, il faudra utiliser ce nouveau RIB reçu par courriel. Confiant, vous modifiez les coordonnées... et vous découvrez quelques semaines plus tard qu'Otis a orchestré deux prélèvements. Le premier est vrai, le second a été orchestré par un escroc, un adepte de la fraude au président, un spécialiste du FoVI (Fraude aux faux virements). Comment est-ce possible ? Seule Otis et vous connaissiez cette adresse électronique qui a permis de vous piéger...[lire la suite]

LE NET EXPERT

:

- **FORMATIONS / SENSIBILISATION :**
 - **CYBERCRIMINALITÉ**
- **PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES**
 - **AU RGPD**
 - **À LA FONCTION DE DPO**
- **MISE EN CONFORMITÉ RGPD / CNIL**
 - **ÉTAT DES LIEUX RGPD** de vos traitements)
 - **MISE EN CONFORMITÉ RGPD** de vos traitements
 - **SUIVI** de l'évolution de vos traitements
- **RECHERCHE DE PREUVES** (outils Gendarmerie/Police)
 - **ORDINATEURS (Photos / E-mails / Fichiers)**
 - **TÉLÉPHONES** (récupération de **Photos / SMS**)
 - **SYSTÈMES NUMÉRIQUES**
- **EXPERTISES & AUDITS** (certifié ISO 27005)
 - **TECHNIQUES | JUDICIAIRES | ADMINISTRATIVES**
 - **SÉCURITÉ INFORMATIQUE**
 - **SYSTÈMES DE VOTES ÉLECTRONIQUES**

Besoin d'un Expert ? contactez-nous

Notre Expert, Denis JACOPINI, est assermenté, spécialisé en **Cybercriminalité, Recherche de preuves** et en **Protection des données personnelles**. Diplômé en Cybercriminalité (Droit, Sécurité de l'information & Informatique légale), en Droit de l'Expertise Judiciaire et certifié en gestion des risques en Sécurité des Systèmes d'Information (ISO 27005), Denis JACOPINI est aussi formateur inscrit auprès de la DDRTEFP (Numéro formateur n°93 84 03041 84).

Réagissez à cet article

Source : *ZATAZ Fuite de données pour la société Otis – ZATAZ*